



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90737>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **24-90737**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations d'assistance au recrutement pour Île-de-France Mobilités

Description : Prestations d'assistance au recrutement pour Île-de-France Mobilités

Identifiant de la procédure : d641b3b9-bde0-47c2-a7a4-2bde4b44ad37

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Appel d'offre ouvert. Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires. L'accord-cadre sera conclu avec les deux (2) opérateurs économiques les mieux classés, nombre maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats. L'accord-cadre n'est pas alloté. Il peut être attribué à des candidats individuels ou à des groupements momentanés d'entreprises.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79600000 Services de recrutement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79635000 Services de centres d'évaluation en vue du recrutement

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est à bons de commande et à prix unitaires. Il n'a pas de montant minimum et il a un montant maximum de 200 000 d'euros HT pour la période de 12 mois reconductible trois fois. La durée de l'accord-

cadre est de 48 mois maximum, pour un montant maximal de 800 000 d'euros HT après reconduction. La reconduction des périodes contractuelles peut être anticipée, comme prévu au CCAP.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations d'assistance au recrutement pour Île-de-France Mobilités

Description : Le présent accord-cadre a pour objet des prestations d'assistance au recrutement de différents postes pour le compte d'Île-de-France Mobilités, représenté par sa direction des Ressources humaines et de la Transformation (DRHT). Pour mettre en oeuvre ses missions, Île-de-France Mobilités est amené à recruter des personnels toutes catégories confondues, majoritairement des catégories A, sur des postes à forte dimension stratégique ou technique, notamment dans les domaines suivants : le domaine de la maîtrise d'ouvrage, du pilotage des contrats et des délégations de services publics, le domaine de l'informatique, du numérique et de la data, le domaine de la billettique, offres de service et information voyageurs, le domaine du juridique, le domaine des finances et de la commande publique, le domaine des ressources humaines, relations et négociations avec les élus locaux et les usagers. Île-de-France Mobilités souhaite déléguer à un cabinet de recrutement une partie ou la totalité du processus de recrutement, qu'il utilise des méthodes classiques (par jobboards, e-recrutements, annonces presse, réseaux professionnels, sourcing, salons de recrutement) ou des méthodes d'approche directe et personnalisée (prestations de "chasseurs.ses de têtes").

Identifiant interne : 2023-026

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79600000 Services de recrutement

Nomenclature supplémentaire (cpv): 79635000 Services de centres d'évaluation en vue du recrutement

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Modalités de dévolution des bons de commande :

L'attribution des bons de commande s'effectue « à tour de rôle » entre les deux titulaires

selon l'ordre de classement des offres donné au sein de l'acte d'engagement. Les modalités de dévolution sont décrites en détail dans le CCAP. Le paiement d'une avance est prévue (Cf.CCAP). Le paiement des acomptes est effectué dans les conditions prévues par le CCAP. Les règlements sont effectués par l'agent comptable d'Île-de-France Mobilités. Le délai global de paiement est de 30 jours, tel que prévu au décret 2013269 du 29 mars 2013, à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles. Le présent marché peut faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : DUME ou DC1/DC2 et DC4 (formulaire joints au Dossier de consultation). Les pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Une déclaration sur l'honneur, conformément à l'article R.2143-3 du code de la commande publique, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Le cas échéant, le jugement de redressement judiciaire.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années en précisant les titres d'études et professionnels, notamment ceux des responsables de prestations de services de même nature que celles du marché. Une attestation d'assurance à jour couvrant la responsabilité civile générale et professionnelle (RCP) du candidat (ou de chacun des membres du groupement). Présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Liste des moyens matériels dont le candidat individuel ou le groupement dispose pour la réalisation de l'accord-cadre. Compétences attendues : Il est attendu du candidat individuel ou d'un des membres du groupement une expertise concernant le recrutement pour les collectivités publiques et l'Etat, qui ont des missions en matière de maîtrise d'ouvrage, de délégation de services publics (DSP) et notamment dans le domaine de la mobilité et des transports.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°1 Qualité technique de la proposition du candidat dans le cadre de l'exécution du marché, noté sur 50 points. Sous-critère n°1 (SC1) La pertinence de la méthodologie proposée, noté sur 20 points. Sous-critère n°2 (SC2) La qualité des outils et livrables, noté sur 15 points. Sous-critère n°3 (SC3) Compréhension des enjeux, noté sur 15 points.

Critère :

Type : Prix

Description : Critère n°2 Prix apprécié sur la base du montant total TTC de la commande-type, noté sur 30 points.

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère n°3 Qualité des moyens humains, noté sur 20 points.

5.1.11 **Documents de marché**

Adresse des documents de marché : https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Garantie financière de l'avance : Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Date limite de réception des offres : 19/09/2024 à 13:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 19/09/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Le présent accord-cadre est financé sur les fonds propres d'Ile-de-France Mobilités.

Informations relatives aux délais de recours : Recours possibles avant la signature du marché : Un référé précontractuel (art. L. 5511 et suivants du Code de Justice Administrative), depuis le début de la procédure jusqu'à la date de conclusion du contrat. Recours possibles après la signature du marché : Un référé contractuel (art.L. 55113 et suivants du Code de Justice Administrative), le jour suivant la notification du marché et selon les délais précisés par l'article R. 5517 et suivants du Code de Justice Administrative. Un recours en contestation de la validité du contrat (Conseil d'État, 4 avril 2014, no358994, Département du Tarn et Garonne) dans un délai de 2 mois suivant la parution de l'avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Pays : France

Adresse électronique : sabrina.korpala@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : 0147532800

Profil de l'acheteur : <https://idfm.achatpublic.com/accueil/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7, rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.taparis@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 964cd18f-5809-48da-ab34-0552fe968c28 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/08/2024 à 10:09

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2024